

Et d'abord, avant de parler liturgie, définissons ce mot dont le sens pourrait être mal interprété par nos lecteurs.

Le mot de *liturgie*, du grec *leiturgia*, œuvre du ministère public, désigne toutes les cérémonies qui se rapportent au culte et à l'office divin.

Or, le culte et l'office divin, dans l'Église catholique, sont bien *uns* dans leurs parties fondamentales et essentielles ; mais leurs formes varient beaucoup selon les pays où ils s'exercent ; en France même, ils présentent des différences, et comme j'ai essayé de le démontrer dans des opuscules précédents, on n'officie pas à Lyon de la même manière que dans la plupart des autres diocèses. Si donc la liturgie peut et doit avoir quelque influence sur les dispositions du plan du sanctuaire, afin d'être exercée convenablement, ce qui est hors de doute, cette influence rayonnera sur toutes les parties de l'édifice qui doivent être les accessoires et comme les conséquences du sanctuaire. A Lyon, les rites étant plus graves, plus majestueux, plus empreints de réminiscences de l'antiquité, l'architecture devra aussi repousser cette complication et cette exagération de Jégèreté qui distingue les cathédrales célèbres du Nord. Cela ne fait peut-être pas le compte de ceux qui aiment la nouveauté et de ceux qui voudraient coucher le monde sous le joug de plomb de l'uniformité et de la centralisation. Quant aux motifs qui font que tel ou tel rite particulier se pratique dans un diocèse, nous n'avons pas ici à les contrôler, cela nous écarterait de notre sujet et nous mènerait d'une question d'art à une question religieuse très-ardue. Nous n'avons donc qu'à citer les faits. Ainsi, la première partie de la Messe, selon le rite de la Primatiale de Saint-Jean, est d'une simplicité qui commande évidemment la même simplicité dans l'autel. Vous le savez comme moi, rien ne paraît sur l'autel, que la croix et les six chandeliers. (On en a augmenté le nombre et c'est une